Département de la NIEVRE

République Française

Arrondissement de : NEVERS

Commune: POISEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POISEUX

Séance du : II Octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7 Nombre de Procuration : 0

Nombre d'absents : 3

Date d'affichage: 9/10/2023

Date de convocation du conseil : 09/I0/2023

L'an deux mil vingt-trois le onze du mois d'octobre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr FITY Jean- Louis, Maire.

Etaient présents:

M. FITY Jean-Louis
Mme COLIN Michèle
Mme BALDACINI Angélique
M. LAFARGUE Jérôme
M. GUION Wilfried
M. LONGO Thierry
M. de VILLAINES Jean

Etaient absents:

M. RABIEGA Yann, M. GALLET Laurent, M. JOUSSOT David

Secrétaire de séance : M. LONGO Thierry

DELIBERATION LIMITATION DE VITESSE A THOU (2023/13/10/DE44)

Monsieur le Maire évoque la réglementation de la limitation de vitesse à 70 Km heures du Bourg à la traversée de Thou « Départementale 977 » dans les deux sens.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal présents décident à l'unanimité la limitation de vitesse à 70 km heures.

Le Maire

Jean-Louis FITY